



Synthèse des 7es rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté 16 et 17 mai 2008, Bruxelles

Délégation française



Les rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté : une mise en pratique de la participation

Les réunions préparatoires des 7es rencontres

Entre février et avril 2008, 10 journées d'échanges ont réuni au total 70 personnes dans 4 régions (Ile de France, Champagne-Ardenne, Rhône Alpes/PACA et Haute Normandie) sur deux des 4 thèmes des 7es rencontres: services sociaux et revenu minimum.

Les déplacements et les repas ont été pris en charge par EAPN-France

Méthodologie

Les participants à ces réunions étaient des acteurs sociaux (personnes en situation de pauvreté, professionnels et bénévoles) qui ont pu s'exprimer librement.

Il s'agissait de poser les constats sur ce qui marche et ce qui ne marche pas et de mettre en vis à vis des propositions. Ces dernières ont provoqué des débats mais l'ensemble des synthèses ont été validées par tous les participants.

Les réunions étaient organisées sur 2 jours consécutifs favorisant l'expression des personnes et permettant de :

- informer sur l'Union Européenne et son fonctionnement
- expliquer la pertinence et l'intérêt des rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté
- présenter les différents établissements, conseils de vie sociale présents et expériences innovantes
- s'approprier la démarche de la participation
- approfondir réellement la réflexion sur les 2 thèmes de travail.

Le constat est fait de la pertinence d'organiser sur 2 jours ces réunions en régions. En effet, les expériences des années précédentes où 3 réunions étaient organisées sur une ½ journée au niveau national ne permettaient pas de construire une dynamique collective.

A l'issue des réunions, un délégué et son suppléant étaient élus par les seuls participants en situation de pauvreté.

L'ensemble des élus régionaux se sont réunis à Paris pour préparer les synthèses générales des travaux en régions et ont ainsi formé la délégation française (5 personnes et la coordinatrice) aux 7es rencontres européennes.

Ils se sont engagés à participer pendant un an aux différentes manifestations organisées autour de la participation.

Les 7es rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté, Bruxelles les 16 et 17 mai 2008

Elles ont été organisées et animées par la présidence slovène de l'Union Européenne. 26 délégations étaient présentes, ainsi que des personnes invitées, membres de gouvernements ou d'institutions européennes. La Tchéquie était particulièrement représentée, c'est elle qui organisera les 8es rencontres en 2009.

Les plénières

Dans les discours d'ouverture, il a été rappelé qu'on ne vit pas dans la pauvreté par choix et que les Etats devraient garantir de vivre dans la dignité.

Le thème des rencontres étaient les 4 piliers de l'inclusion active :

- services sociaux
- logement
- revenu minimum
- services d'intérêt général

L'année dernière, il a été remarqué que les rencontres européennes étaient un bon moteur pour insuffler une politique européenne de lutte contre la pauvreté. *« Attention, le moteur doit être à réaction et non pas à deux temps comme le solex ! »*

Au centre des rencontres, les personnes en situation de pauvreté, qui doivent exprimer leur réalité, pour construire l'Europe des gens et non pas l'Europe des grands.

Les ateliers

Après les allocutions de bienvenue, les délégués se sont répartis dans les ateliers, accompagnés d'invités et de personnes ressources.

La délégation française a participé aux ateliers sur le revenu minimum et les services sociaux en s'appuyant sur les synthèses générales.

Un membre de la délégation française a rapporté en séance plénière les travaux de son atelier (« revenu minimum »).



La synthèse des ateliers

En synthèse, les propositions des 4 ateliers sont :

- pour le revenu minimum : mise en place d'un revenu minimum dans tous les Etats membres. « *Le revenu minimum, c'est un investissement dans l'Homme* ». Faire cesser la stigmatisation à l'encontre des bénéficiaires de minima sociaux.
- pour les services sociaux : encourager la participation, la responsabilisation, le travail en réseau et le respect des droits humains
- pour le logement : lutte contre l'insalubrité des logements, création de logements sociaux et « *pas 4 murs et un toit mais un vrai foyer pour tous* »
- pour les services d'intérêt général : mise en place d'un droit opposable à l'énergie dans le cadre de la charte européenne de l'énergie

Les interventions des officiels

Martin HIRSCH a mis l'accent sur la nécessaire participation des personnes en situation de pauvreté aux politiques qui les concernent.

Il a évoqué l'expérimentation du Revenu de Solidarité Active qui est, selon lui, une réponse de l'Etat français à l'inclusion active.

Jérôme VIGNON a souligné l'importance du nécessaire retour de la prise en compte des travaux des rencontres, proposition évoquée depuis plusieurs années par les délégations.

« *Pour que le revenu minimum soit utile, il faut qu'il soit suffisant, même en période de rigueur financière.* »

« *Les personnes en situation de pauvreté ne sont pas que des gens pauvres, mais sont aussi des forces de proposition intelligentes* ».

Ludo HOREMANS a insisté sur le fait que les Plans d'Action Nationaux doivent être l'occasion de renforcer la participation. Bien que le pilier social soit devenu un objectif en soi, le pilier économique reste prioritaire.

Il est important de développer la Méthode Ouverte de Coordination qui est un cadre d'analyse commune pour les pays européens.

Les points positifs

Beaucoup de débats sur ce que chacun ressent dans son pays

Beaucoup d'échanges avec beaucoup de gens

On se sent solidaires, on se sent citoyens européens

Qualité du dialogue, de l'écoute et des intervenants dans certains ateliers

Opportunité de rencontrer des personnes comme Antoine SAINT DENIS (Commission européenne) et Martin HIRSCH



La place du marché a permis l'échange de bonnes pratiques, de manière informelle. Elle a donné une image des pays européens



La visite informelle de Bruxelles le samedi après midi
Les personnes ressources ont essayé d'avoir un langage abordable

Les points décevants

- Le rôle de la commission ne peut contraindre les Etats membres
- Le parlement européen était absent des rencontres
- Certaines délégations n'ont pas respecté les règles de fonctionnement pour les restitutions des travaux en plénière
- Absence de retour sur le suivi des rencontres précédentes
- Certains politiques conservent leur langue de bois sur les projets qu'ils portent
- Manque de temps pour les ateliers ; trop de participants par atelier
- Trop d'invités dans certains ateliers mais pas assez de personnes ressources « techniciennes »
- Lors des repas et des temps informels, les délégations n'ont pas forcément joué le jeu de l'échange

Préconisations

- rendre visible les mandats de représentation lors des élections des délégués français : préparation d'une charte par la délégation française des 7es rencontres
- mobiliser les autres réseaux de lutte contre la pauvreté afin d'élargir la participation lors des réunions préparatoires. Investir les associations autres que les centres d'hébergement
- contacter la presse locale pour la sensibiliser aux rencontres européennes
- lors des rencontres, investir moins d'argent dans l'hôtellerie et que le reste soit versé aux délégués en tant qu'indemnisation
- regrouper l'ensemble des rapporteurs des ateliers en plénière

Annexes :

- synthèse nationale « revenu minimum »
- synthèse nationale « services sociaux »
- synthèse atelier 7° rencontres « revenu minimum »

Ce compte rendu a été élaboré par la délégation française le 27 mai 2008 à Paris.

Un compte-rendu de l'ensemble des 7es rencontres sera mis en ligne au cours du 2^e semestre 2008 sur le site d'EAPN. www.eapn.org

Synthèse Générale Revenu minimum

Ce qui marche	Ce qui ne marche pas	Propositions
<p>ACQUIS</p> <p>Les revenus minimum ont le mérite d'exister (9 revenus minimum et prise en compte des différentes réalités sociales)</p> <p><i>« Si j'avais pas tout ça, je serai pas avec vous, ça ferait longtemps que je serai là-haut ».</i></p> <p><i>« Le revenu minimum, c'est une chance »</i></p> <p>C'est une reconnaissance administrative</p> <p>ACCES AUX DROITS CONNEXES</p> <p>Cela permet l'ouverture de droits tels que l'accès aux soins (CMU), allocations logement</p> <p>Cela permet l'accès à des aides facultatives (transport, permis de conduire, loisirs, aide alimentaire, culture, prime de Noël, bons vacances...)</p> <p><i>« On est mieux accompagnés financièrement</i></p>	<p>DIFFICULTES D'ACCES</p> <p>Démarches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès aux droits plus difficile dans les zones rurales - C'est difficile de faire les démarches. On est à la merci de l'administration, c'est le parcours du combattant. - Délai d'attente trop long. - Demandes répétées de pièces administratives - Perte de documents : <i>« les courriers se croisent »</i> - Pour la CMU : il faut en faire la demande et le renouvellement <p>Jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Discrimination par rapport aux jeunes (18-25 ans) - <i>« C'est dégueu d'attendre jusqu'à 25 ans »</i> - <i>« Faut hiberner les jeunes jusqu'à 25 ans »</i> <p>INFORMATION</p>	<p>Accès à un revenu minimum à partir de 18 ans avec un contrat d'insertion réel et solide + formations</p> <p>Demande et renouvellement automatique pour la CMU</p> <p>Harmonisation des minima sociaux et des conditions d'accès</p> <p><i>« Pour faire simple, y'a des progrès à faire »</i></p>

<p><i>quand on est bénéficiaire du RMI »</i></p> <p>On peut cumuler contrat aidé et RMI</p> <p>ACCOMPAGNEMENT</p> <p>Etape de reconstruction « Avec le RMI, j'ai du temps pour moi ». Ca permet d'aider à la reconstruction personnelle, de se protéger</p> <p>De plus en plus de personnalisation des parcours</p> <p>Possibilité de mettre en place des actions spécifiques dans le cadre des contrats d'insertion (chantiers et ateliers d'insertion) Existence d'outils divers pour un bon accompagnement pour le retour à l'emploi</p>	<p>Manque d'information claire</p> <ul style="list-style-type: none"> - amoncellement des dispositifs - sur les critères d'accès - les travailleurs sociaux ont du mal à trouver l'information - multiplication des intervenants, manque d'interlocuteur unique pour chaque secteur <p>NIVEAU DE RESSOURCES</p> <p>Les revenus minimum permettent uniquement la survie, pas d'accès à l'autonomie « <i>Même avec le SMIC, on ne survit pas. C'est pire que le RMI</i> ». « <i>Il n'y a pas de revenu minimum qui atteigne le seuil de pauvreté sur le plan financier (à lui tout seul)</i> » « <i>On est pire qu'en survie avec le RMI. Si on va pas quémander partout, on finit pas le mois</i> ». L'énergie est consacrée à la survie plutôt qu'à la recherche d'emploi</p> <p>L'augmentation du RMI est insuffisante par rapport à l'augmentation du coût de la vie. L'accès à la formation et à l'éducation est difficile.</p> <p>Quand il y a arrêt du RMI, plus d'accès aux</p>	<p>Améliorer l'accès à l'information, Clarification de l'ensemble des dispositifs, avec un interlocuteur unique et choisi</p> <p>Il faut sortir des cases et faire du modulaire</p> <p>Un revenu minimum doit permettre de vivre dignement</p> <p>Rehausser les plafonds (par rapport à la CMU)</p>
--	--	---

	<p>aides. Les plafonds font perdre la CMU pour un euro de trop.</p> <p>On n'a pas les revenus minimum les plus élevés de l'Union Européenne</p> <p>STIGMATISATION/DIGNITE</p> <p>Regard de la société considéré comme de la discrimination vis à vis des bénéficiaires de revenu minimum.</p> <p><i>« Les personnes qui gardent le revenu minimum à vie, il faut les plaindre ».</i> <i>« j'ai travaillé 38 ans, 3 ans de chômage et je suis trop vieux ».</i> Dévalorisation <i>« J'ai honte d'aller chercher mes 8 € de fonds de secours (par semaine, donné par l'ADS) ».</i> C'est une aumône</p> <p>Stigmatisation et discrimination entraîne solitude. <i>« Quand on ne peut plus consommer, c'est la solitude ».</i> <i>La dignité ne passe pas que par le pognon »</i> Dévalorisation de l'image de soi Certains portes se ferment (logement, santé...)</p> <p>Discrimination vis à vis des personnes étrangères qui n'ont pas accès aux revenus minimum, sauf si elles ont une carte de séjour</p>	<p><i>« Un peu plus d'humanité SVP »</i></p> <p>Formation du personnel</p> <p>Attention à ne pas dévaloriser l'accès à l'emploi</p> <p>Attention : le travail peut coûter plus cher que vivre avec les prestations</p> <p>Augmenter le nombre d'heures des contrats aidés</p> <p>Prise en charge des frais de déplacements pour la recherche d'emploi</p> <p>Valoriser le travail non marchand Défendre d'autres valeurs que le travail (bénévolat, intéressement personnel...)</p>
--	---	--

	<p>de 10 ans !</p> <p>ADMINISTRATION</p> <p>L'administration ne joue pas le jeu dans l'accompagnement des bénéficiaires des revenus minimum</p> <p><i>« La CAF fait des erreurs et elle ne les reconnaît pas. Par contre, quand c'est nous, il faut rembourser tout de suite. »</i></p> <p>PARENTALITE</p> <p>Dans la précarité, il est difficile d'assumer son rôle de parent (accueil parents et enfants) <i>« il faut que j'ai un CDI pour voir ma fille ! »</i> Les ruptures familiales et sociales entraînent la solitude <i>« Ca peut tuer une famille »</i></p> <p>DISPARITE</p> <p>Trop de diversité dans les minima sociaux Les revenus minimum ne permettent pas l'accès identique aux droits connexes Disparité selon les territoires</p>	<p>Accès à la cantine et aux crèches gratuit pour tous (si pas de revalorisation des minima sociaux et des salaires)</p>
--	--	--

Synthèse Générale Services sociaux

Ce qui marche	Ce qui ne marche pas	Propositions
<p>QUALITE DES INTERVENANTS SOCIAUX</p> <p>Toutes les actions sociales engagées par des personnes qui y croient sont bien menées <i>« Les travailleurs sociaux ont un véritable sacerdoce »</i> <i>« Heureusement que c'est là ! »</i> <i>« Quand quelqu'un est compétent, on a les bonnes réponses »</i></p> <p>Certains intervenants sociaux savent dire quand ils ne savent pas. Ils se tournent vers le réseau/partenariat.</p> <p>ACTIONS</p> <p>Evolution législative positive Ex : la loi 2002-2 et les CVS, la PASS (permanence d'accès aux soins de santé). Le métier de travailleur social a le mérite d'exister</p>	<p>GESTION DES DOSSIERS/QUALITE PROFESSIONNELLE</p> <p>Trop de dossiers nuit à la gestion des dossiers, trop de temps de réunions. Pas le temps de bien s'occuper de la personne. <i>« Il faut tout le temps prendre des RDV, c'est très long. »</i> <i>« 70% administratif et 30% terrain »</i></p> <p>C'est le syndrome du dieu tout puissant. <i>« Quand un travailleur social fait une erreur de diagnostic, c'est la mort sociale »</i> On fait tout pour décourager les gens, <i>« on me dit toujours non sans explication, sans argumentation »</i></p> <p>L'utilisateur a difficilement accès à son dossier.</p> <p>Les travailleurs sociaux n'aiment pas qu'on leur apprenne des choses. <i>« Surtout ne soyez pas autodidactes ! ».</i> <i>« Si tu en es la, c'est que tu es nul »</i> a dit un TS à une personne Bac + 7</p> <p>Manque de personnel qualifié</p>	<p>FORMATION</p> <p>Formation continue du personnel pour pouvoir comprendre la culture des personnes. <i>« Adaptation culturelle des travailleurs sociaux »</i></p> <p>Intervention des personnes en situation de pauvreté lors des formations dans les écoles des futurs travailleurs sociaux pour changer l'image de la pauvreté auprès des travailleurs sociaux. Co-formation. Montrer le côté actif de l'insertion</p> <p>GESTION DES DOSSIERS</p> <p>Centraliser les demandes de dossiers administratifs. Généraliser les PARADS (Pôles d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux) pour éviter que les personnes soient baladées un peu partout.</p> <p>Spécifier que chaque RDV correspond au dépôt d'un dossier/papier.(information</p>

	<p>Problème de formation : « <i>les jeunes TS demandent parfois aux personnes comment faire les dossiers !!</i> »</p> <p>Les services administratifs ne prennent pas leurs responsabilités (perte de documents) et pas de recours en cas d'erreur de l'administration. Conséquences graves.</p> <p>L'accueil et les orientations sont différents selon les intervenants sociaux (autonomie, assistanat)</p> <p>Méconnaissance des problématiques et des populations accueillies en CHRS</p> <p>QUALITE DU SERVICE</p> <p>Certains intervenants sociaux sont inaccessibles (ASSEDIC...), même par téléphone</p> <p>Les services sociaux ne sont plus à proximité géographique des personnes.</p> <p>Quand on travaille, il faut prendre une journée de congé pour aller voir une assistante sociale. « <i>Si j'avais pu en voir une plus tôt, peut être que je n'en serais pas là.</i> »</p> <p>Les intervenants sociaux sont impuissants à trouver toutes les solutions.</p>	<p>complète sur la marche à suivre pour la constitution d'un dossier</p> <p>Interlocuteur unique pour coordonner (sur le système du médecin référent qui coordonne, qui oriente et qui suit l'ensemble du dossier) entre les différents services.</p> <p>ACCOMPAGNEMENT</p> <p>Créer une médiation entre les bénéficiaires et les TS en cas de conflit</p> <p>Vers plus d'humanité</p> <p>Travailler en binôme pour l'accompagnement: travailleur social / personnel administratif Amplifier les horaires d'ouverture des services sociaux</p> <p>INFORMATION</p> <p>Le travailleur social doit être en capacité de rechercher l'information nécessaire à l'accompagnement.</p> <p>Multiplier les campagnes d'information. Ex : guides, mairies, CCAS...</p>
--	---	--

	<p>Turnover des personnels donc problème de la mémoire de l'accompagnement</p> <p>PARTICIPATION</p> <p>La participation des personnes n'est pas prise en compte partout. Difficulté de trouver des lignes budgétaires pour permettre la participation des personnes accueillies <i>« Les établissements ne sont pas prêts à considérer les usagers comme des partenaires. »</i> Tous les services sociaux ne sont pas en phase avec la loi 2002-2.</p> <p>HUMANITE/DIGNITE</p> <p>La qualité du service est médiocre</p> <p>Manque de confidentialité, d'humanité, la dignité est bafouée. <i>« Ca facilite le travail de l'assistante sociale de faire divorcer un couple car la femme rentre dans des cases plus facilement »</i> <i>« Le chien est l'ami de l'homme, moi je suis l'ami de qui ? ».</i> <i>« Des fois on est rien d'autre que du bétail ».</i> <i>« On est considérés comme de la marchandise, on voudrait être considérés</i></p>	<p>PARTICIPATION</p> <p>Inclure des représentants de personnes en situation de pauvreté dans les différentes commissions</p> <p>Chacun doit utiliser ses droits et devoirs de citoyen pour participer à l'exercice institutionnel</p> <p>Construire ensemble, faire des évaluations de structures sur la participation</p>
--	---	---

	<p><i>comme des humains »</i></p> <p><i>« Il y a un rejet visuel de l'utilisateur »</i></p> <p><i>« On fait office de gosses de remplacement »</i></p> <p><i>« C'est le championnat de celui qui a les histoires les plus tristes »</i></p> <p><i>« Si vos gueulez de trop, demain vous êtes dehors »</i></p> <p><i>« On demande pas aux professionnels des CCAS d'être des humains ». Ils remplissent des cases</i></p> <p>Il n'y a pas d'écoute.</p> <p><i>« On perd du temps. On attend 4h pour rien et après on nous envoie à la borne »</i></p> <p>Des heures et des heures d'attente, après plusieurs RDV. <i>« J'y crois plus, c'est pousser les gens au suicide ».</i></p> <p>On est mal à l'aise du regard porté par l'intervenant social. On a du mal à trouver les mots</p> <p>Il faut répéter sa vie à longueur de temps.</p> <p>Les associations deviennent des gestionnaires et non plus des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.</p> <p><i>« Certaines associations sont encore aux dames patronnesses des années 50 ».</i></p> <p>EFFET PING PONG</p>	
--	--	--

	<p>Manque de coordination entre les différents services sociaux, effet ping-pong</p> <p>DIVERS</p> <p>Les travailleurs sociaux font avec les moyens qu'on leur donne. Manque de personnel De plus en plus de travailleurs sociaux en garde à vue pour défendre les usagers. Les travailleurs sociaux sont complètement soumis aux ministères; obligation de coopération</p> <p>INFORMATION</p> <p>Accès à l'information compréhensible par tous n'est pas toujours évidente. Le langage administratif et social est très compliqué. <i>« Eux-mêmes ne savent pas ce qu'ils disent »</i></p> <p>Les services sociaux sont éclatés. Une personne en difficulté ne sait pas à qui s'adresser. Problème de lisibilité.</p> <p>En fonction des interlocuteurs, on n'a pas la même information ;</p>	
--	--	--

7es rencontres des personnes en situation de pauvreté 16 et 17 mai 2008

Atelier 1 « revenu minimum »

Animateur : Julio PAIVA

Rapporteur : Marie GUIDICELLI

22 personnes étaient présentes dès la première séquence, regroupant des délégués de 6 pays.

Un premier tour de table est effectué pour que chacun puisse se présenter, se situer par rapport à l'atelier et donner de brèves informations nationales par rapport au thème de l'atelier.

D'autres tours de table ont permis tout au long de la journée de se poser les questions suivantes :

- le revenu minimum est-il suffisant pour avoir une vie digne ?
- le revenu minimum est-il efficace en termes d'insertion sociale, économique... ?
- Toutes les personnes peuvent-elles être bénéficiaires du revenu minimum ?
- Comment les personnes en situation de pauvreté sont-elles entendues, associées au processus d'élaboration, de suivi et d'évaluation des politiques publiques relatives au revenu minimum ?

En résumé et en transversalité dans l'ensemble des pays représentés :

Ce qui marche :

- le revenu minimum a le mérite d'exister, dans pratiquement tous les pays de l'UE (sauf Grèce, Hongrie et Italie). « *Le revenu minimum m'a aidé à me reconstruire, à prendre du temps pour moi, à bénéficier de soins médicaux* »
- dans les pays où le revenu minimum existe, il y a souvent des droits connexes (accès aux soins, culture, logement...) qui sont associés

Ce qui ne marche pas :

- le problème de la bureaucratie et de la lourdeur des démarches administratives. « *Avec le RMI, on a les droits aux soins, à la culture, mais faut aller les chercher* ». Problème des cases, de l'amoncellement des dispositifs qui se superposent sans permettre de souplesse.
- un problème d'accès à l'information « *90% des gens à la rue ne connaissent pas leurs droits* »
- un revenu minimum insuffisant qui ne permet même pas d'atteindre le seuil de pauvreté. Mais comment le calculer ? Somme d'argent, bons en nature... « *le seuil de pauvreté, c'est le seuil de la honte* »
- stigmatisation et discrimination des personnes bénéficiaires du revenu minimum, accusées notamment de fraude. « *l'attitude vis-à-vis des*

pauvres s'est durcie. On dit que les gens qui touchent l'aide sociale ne veulent pas travailler. Mais aucune étude ne prouve que les bénéficiaires du revenu minimum sont des fainnants ! ». « Même si l'exclusion dure peu de temps, on est exclu de tout » « un SDF, c'est un bon à rien ». « S'il y avait fraude massive, ça se saurait !! »

- problématique de publics particuliers : personnes âgées « *A Chypre, les retraités sont des victimes* », jeunes « *En France, les jeunes de 18 à 25 ans n'ont droit à rien* », migrants « *En Autriche, les personnes étrangères, même avec un visa, ont beaucoup de difficultés à bénéficier du revenu minimum* »

Les propositions :

- Tous les états membres de l'UE doivent mettre en place un revenu minimum
 - o Quand on ne peut pas vivre de son travail, il faut pouvoir vivre dignement
 - o Insister sur le volet insertion du revenu minimum. Insertion = formation, culture, santé, valorisation du travail non marchand et pas seulement le travail (ceci est trop réducteur) ! « *Le travail doit toujours être plus valorisé que la vie, c'est pas normal* »
- Rendre visible la pauvreté (« *la pauvreté des gens qui ont un emploi augmente. C'est la pauvreté invisible* »), via la méthode ouverte de coordination, sans discrimination :
 - o Multiplier les espaces de consultation et de construction avec les personnes en situation de pauvreté pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Trouver les bons relais, les bons espaces
 - o Appuyer et soutenir l'approche intégrée de la Commission européenne et adopter les principes communs relatifs à l'inclusion active qui seront discutés en octobre 2008
 - o Mettre en place des benchmarkings, des eurobaromètres
 - o Utiliser le concept de pauvreté en termes relatifs et non absolus, mais en l'exprimant de la manière la plus concrète possible
 - o Travailler sur le lien entre revenu minimum et seuil de pauvreté
 - o Mener une campagne européenne en 2010 sur le besoin du revenu minimum dans tous les pays
- Simplifier les démarches administratives pour un meilleur accès à l'information avec la création de guichets uniques « *on a pas envie de répéter 1000 fois notre histoire* »
- Indexer le revenu minimum sur l'augmentation réelle des prix
- Associer les média à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion